

b) croissance équilibrée

Depuis que les programmes d'ajustement structurel existent, c'est-à-dire depuis plus de 15 ans déjà, ils sont accompagnés d'un scénario de reprise de la croissance à des taux significativement supérieurs à ceux de la croissance démographique et sur 15 ans la croissance économique dans la quasi-totalité des pays d'Afrique francophone subsaharienne a été significativement inférieure à la croissance démographique. Les revenus par tête ont baissé de 20 à 40% en 15 ans selon les pays, ce qui, vu les phénomènes de répartition et d'exode rural représente une paupérisation marquée d'une part très importante des populations. Les «poverty assessment» de la Banque mondiale sont là pour en témoigner.

Que peut-on faire ? Il n'y a pas de solution simple ou de solution miracle, sinon cela se saurait. Il me semble toutefois qu'il y a deux domaines dans lesquels on pourrait tirer parti de l'expérience accumulée sur l'ajustement structurel et venir utilement en complément aux efforts entrepris par les institutions de Bretton Woods.

- la contrainte financière

Je viens de réaliser pour la Banque mondiale une revue sur une dizaine d'années des politiques d'ajustement structurel préconisées par le FMI et la Banque dans les principaux pays d'Afrique de l'Ouest. Une des principales conclusions est que les mesures de stabilisation, celles qui visent à remettre de l'ordre dans les finances publiques et à rétablir les grands équilibres, l'emportent de loin sur les mesures de restructuration de l'économie et viennent en limiter l'efficacité. Prenons quelques exemples:

- réforme de l'administration et de la fonction publique: tout l'effort est mis sur la réduction de la masse salariale (contrôle des effectifs, des entrées, des sorties, départs volontaires), tandis que le volet de rationalisation et d'amélioration de l'efficacité (redéploiement du personnel, rationalisation des incitatifs et des grilles de rémunération, formation, internalisation du processus) en restent essentiellement à l'état de projet;
- politiques agricoles: les premières mesures mises en place sont la suppression des subventions, la liquidation des entreprises publiques déficitaires et le désengagement de l'État. Les mesures de soutien qui favoriseraient la relance de la production (revalorisation des revenus agricoles, investissement dans les pistes rurales, crédit agricole, vulgarisation) sont mises en place de façon beaucoup plus lente et irrégulière et la réponse du secteur privé pour alimenter le secteur